

Infos du CE, des DP et du CHSCT

Janvier 2016

Ce qui va arriver en 2016

Tout d'abord, les élus SUD/Solidaires Informatique vous présentent tous leurs vœux pour 2016.

Cette année sera dense chez Sogeti car la **réorganisation** du 1^{er} janvier (voir ci-dessous) coupe la société en deux activités (Infra/ATS) avec **des organisations distinctes**. Cette réorganisation est une étape vers des regroupements au niveau des sociétés du groupe dans les années à venir.

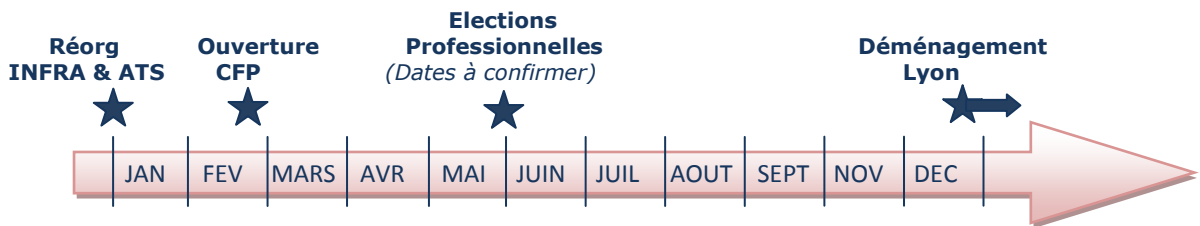
Les **élections professionnelles** auront lieu également cette année vous permettant d'élire les nouveaux membres des instances représentatives du personnel (Délégués du Personnel et Comité d'Entreprise). Prévu en mai/juin.

L'année verra aussi l'accélération des projets de **déménagements** pour regrouper en un même lieu des salariés de plusieurs sociétés du groupe (Lyon fin 2016/début 2017, Aix/Marseille en 2017, Nantes en 2017, ...).

La **formation** est aussi modifiée avec un nouvel accord pour la CFP (ouverture prévue en février) et pour la prise en compte du CPF (remplaçant du DIF).

Au-delà de Sogeti France, certaines lois importantes devraient être débattues en 2016 au niveau national, autour du code du travail notamment.

Tous ces événements seront donc à suivre dans nos brèves 2016 !

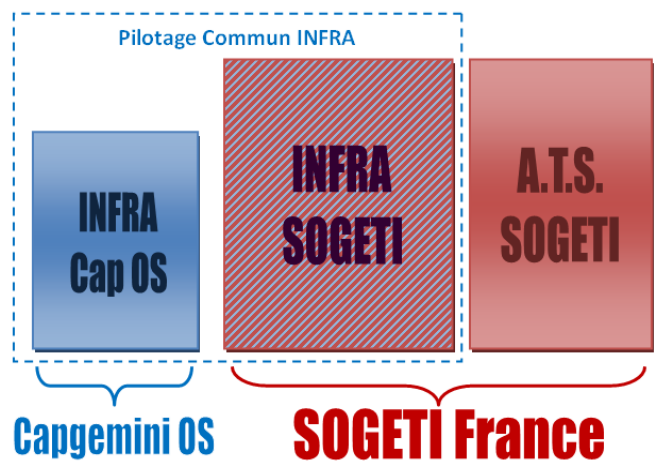


Réorganisations Sogeti France Infra + ATS

L'année 2016 a donc débuté avec deux réorganisations au sein de Sogeti : une pour l'activité Infrastructure et une pour les activités ATS (Applicatif, Testing et Sécurité).

Pour vous aider à **comprendre** ces réorganisations, nous avons réalisé deux dossiers complets que vous trouverez sur notre site SUDSOGETI (liens ci-dessous).

Si vous faites partie de l'activité **Infrastructure**, votre direction est maintenant commune avec Capgemini Outsourcing (Cap OS) au niveau du commerce principalement. Ce rapprochement permettra de proposer un catalogue d'offres Infra plus complet et accentuera l'industrialisation du modèle



Si vous faites partie des activités **Applicatif, Testing ou Sécurité**, l'organisation revient à un modèle Agence plus proche des clients. Côté RH, Vous serez positionnés sur une des **5 compétences clefs** et des actions de formations ou de certifications vous seront peut-être proposées. L'objectif serait parait-il de rentabiliser les activités ATS en gagnant 7% de marge en 3 ans ... mais qui peut y croire ?

Voici les liens vers les deux dossiers présents sur le site SUD Sogeti (sudsogeti.free.fr) :



Déménagement Agence LYON (Projet IVOIRE)

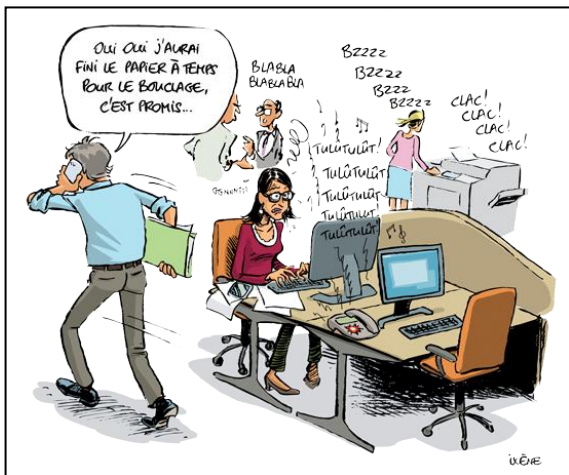
Le projet **IVOIRE** a pour but de regrouper l'ensemble des salariés du Groupe présents à Lyon dans un **bâtiment neuf** dédié. Il sera situé entre Jean-Macé et Gerland au niveau du métro Jean-Jaurès. Il pourra accueillir 760 personnes. Le projet est bien avancé et les travaux du bâtiment sont en cours. Le déménagement est prévu fin 2016 ou début 2017.



Quel est donc le but d'un tel regroupement ? Comme l'indique l'expert mandaté par les CHSCT « *la dimension économique a pris le pas sur les autres dimensions : favoriser les synergies de travail collaboratifs [...] et réduire les charges fixes immobilières* ». Il est donc d'abord question de **réduction de coût** et de **mutualisation** des équipes de travail.

Intégrer un nouveau bâtiment neuf au cœur de la ville a bien entendu de nombreux **avantages** que la direction a mis en avant : situation, modernité, présence d'une infirmerie, d'une salle de repos, d'un espace repas et d'un jardin privatif, ...

Pour les élus SUD/Solitaires Informatique, certains points sont cependant sources d'**inquiétudes** pour les **conditions de travail des salariés**. En effet, le projet présente une généralisation de vastes open-space avec des ratios moyens de **4,8 m² par poste de travail**, deux à trois fois inférieurs aux recommandations des normes AFNOR.



Certaines fonctions seront impactées plus fortement par cette organisation en open-space. Il s'agit des assistantes, des fonctions support, des commerciaux qui ont besoin de confidentialité, de plus de place et/ou qui utilisent souvent le téléphone.

De manière générale, pour les experts : « *du fait de l'exiguïté des espaces de travail, du nombre de salariés présents, de la qualité des matériaux, du bruit ambiant, l'environnement en open-space pourra être source notamment de **gènes**, de **fatigue** liée aux efforts de concentration, de **perturbations**.* »

Il est donc probable que cette gestion industrielle des aménagements impactent les conditions de travail et dégradent l'équilibre et l'ambiance actuels de certaines équipes.

La commission de suivi composée d'élus des CHSCT de chaque entreprise doit encore étudier avec l'aide d'experts deux aspects du projet : les **aménagements des bureaux** et le **plan de déplacement**.

Nous nous tenons à votre disposition pour recueillir vos questions et besoins sur le projet (aménagement, bureaux, déplacements...). C'est maintenant qu'il faut agir et demander des garanties sur vos futures conditions de travail au sein de ce nouveau bâtiment.

Contacts : **Anna Delcloy** (CHSCT) dp.adelcloy@gmail.com et **Benoit Cornardeau** (CE) benoitcornardeau@yahoo.fr

Rejoindre Solidaires Informatique

Rejoignez l'équipe de SUD/Solitaires Informatique pour défendre les conditions de travail chez Sogeti.



Je souhaite rejoindre le syndicat Solidaires Informatique.

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse mail : _____@_____

Numéro de tél. : _____

Informations à envoyer à michel.skubich@wanadoo.fr